

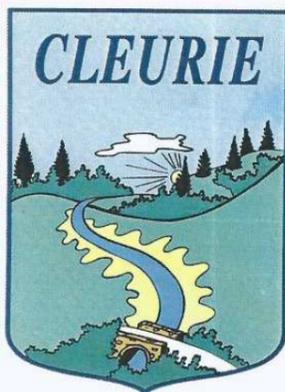


Illuminations de Noël

Edito :

Sommaire :

Edito	1
Le Mot des adjoints	2
Etat civil	3
Conseil Municipal	4-5
Infos diverses	5-12
Les Brèves de la Com com	7



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le début d'année 2017 a été marqué par la mise en place de notre nouvelle *Communauté de communes des Hautes Vosges* et l'installation de sa gouvernance.

Didier HOUOT, Maire de Vagney, a été élu président, il sera entouré de dix vice-présidents.

Je souhaite à cette nouvelle équipe l'énergie nécessaire pour faire en sorte que chaque commune, de la plus petite à la plus grande, trouve sa place et se sente bien dans ce nouveau territoire montagnard qui possède de réels atouts.

Plus proche de nous, l'hiver s'est installé en janvier, neige et froid, un hiver normal en somme...

Pour des raisons financières et environnementales que chacun peut aisément comprendre, la commune a fait le choix d'utiliser le sel de déneigement uniquement dans les carrefours ou endroits de forte pente. De toutes façons, il est inefficace en dessous de 8° ; ce qui impose aux automobilistes une conduite et des équipements adaptés.

Récemment, et le gel n'y est sans doute pas étranger, nous avons eu à faire face à plusieurs ruptures de canalisations d'eau ; je comprends les désagréments que ces fuites peuvent engendrer auprès de chacune et chacun d'entre vous ; soyez sûrs que les services techniques ont tout mis en œuvre, de jour comme de nuit, pour assurer les réparations et faire en sorte que la situation revienne au plus vite à la normale.

Autre effet des basses températures : la dégradation des routes communales. Un état des lieux, après le dégel, sera effectué de manière à envisager les travaux à faire (ainsi que le degré d'urgence) en 2017.

Ce sont autant d'investissements à intégrer dans notre budget communal.

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués,

Patrick LAGARDE

Maire de Cleurie

Le Mot des adjoints

FLEURISSEMENT

Dans le cadre du Label des Villes et Villages Fleuris, nous avons reçu, Monsieur le Maire et moi-même la visite du jury régional, le 20 juillet 2016.

Après un temps de présentation de la commune et d'échanges, nous avons fait la visite des différents massifs et vu le potentiel de notre richesse locale.

Suite à cette visite, la commune a reçu la fiche récapitulative avec ses points positifs et négatifs. Il en découle que la démarche de valorisation se poursuit, que la gestion environnementale est prise en considération, que l'attractivité de notre village est un point positif au vu de son environnement.



Il a également remarqué la mobilisation de ses habitants, car ils apportent un soin particulier à l'environnement de leur maison, sans oublier les enfants des écoles à travers les NAP qui redoublent d'ingéniosité pour partager leur créativité.

Quelques points sont à améliorer, tels que promouvoir le label, information et animation vers les touristes, l'intégration de mobilier, l'utilisation de plantes locales, voire spontanées favorisant la biodiversité.

Le fleurissement constitue l'image de marque de notre commune, lorsqu'elle ne possède pas un patrimoine architectural conséquent.

Car aujourd'hui, la crise aidant, le fleurissement en général, pour qu'il ne soit pas sacrifié sur l'hôtel de la rigueur doit évoluer et s'intégrer dans une démarche de qualité environnementale.

Donner un sens au fleurissement, c'est apporter un bien être pour les habitants, c'est créer des liens entre les générations exemple les thèmes floraux, et contribuer à un cadre de vie attractif.

Afin de découvrir ce fleurissement et les autres animations faites dans l'année, la projection d'un DVD est prévue le vendredi 17 février au Mille Club à 19 heures.

Que l'année 2017 vous soit des plus agréables.

René PERRY

COLIS DE NOEL DES AINES

Les membres du CCAS et du conseil municipal se sont réunis pour réceptionner les colis destinés aux Cleurisiens âgés de 70 à 96 ans. La distribution a été faite pour Noël, c'est une visite très appréciée.

Nous leur avons donné rendez-vous pour le repas des seniors qui sera servi le dimanche 23 avril à la salle polyvalente de Saint-Amé.



Permettez-moi, en ce début d'année, de vous adresser tous mes meilleurs vœux, et surtout la santé.

Marie-France MATHIOT

Le Mot des adjoints (suite)

La citoyenneté... une affaire de tous !

Les dérives radicales djihadistes et leurs conséquences ont fortement ébranlé notre société. La France n'est plus tout à fait la même depuis la terrible vague d'attentats que nous avons connue ; la peur, la colère, la suspicion, la haine parfois... se sont emparées de nous. Il est naturel, voire sain, de vouloir se protéger. Éradiquer ce mal qui gangrène certains quartiers et qui corrompt certaines personnes est une nécessité.

Sur ce point, l'Etat doit être intransigeant et nous devons être vigilants chacun à notre échelle. Ne rien faire serait bien évidemment irresponsable et criminel ; trop longtemps nous avons feint de ne rien voir venir...

J'ai entendu le mot « guerre ». Certes il faut mener une guerre contre ce pseudo Etat terroriste. Il faut stopper cette hémorragie de haine et de violence à sa source, au Levant, et partout où il y a des résurgences comme en Afrique Sub-Saharienne et en Lybie.

En revanche, si nous commençons à parler de guerre sur notre sol, alors ce sont les fondamentalistes qui auront gagné leur pari : celui de nous diviser et de mettre notre société et ses valeurs en pièce. J'emploierais plus volontiers le mot « combat ». En effet, il s'agit d'un véritable combat que nous devons mener. Une tâche immense, exigeante et primordiale à laquelle nous devons nous atteler. S'il convient de prendre des mesures sécuritaires, elles seules sont largement insuffisantes. C'est l'affaire de tous ; c'est notre combat !

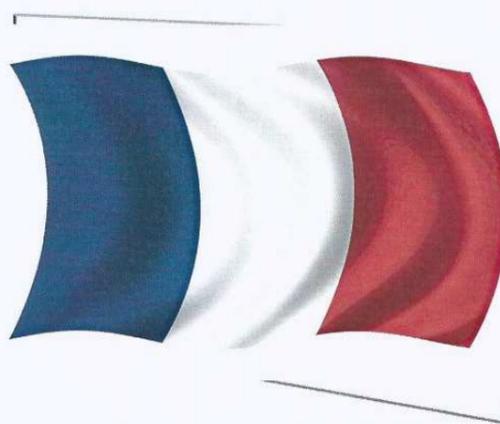
Sans cela, nous risquons de sombrer dans l'obscurantisme et de mettre à bas notre modèle sociétal. Ce combat revêt bien des aspects. C'est pour cela qu'il est difficile. Difficile, mais ô combien noble et essentiel ! La lutte contre toutes les formes d'inégalité, contre l'échec scolaire, contre toutes les discriminations et les injustices doit être sans merci ! L'accès à la culture et le développement de l'esprit critique sont des armes essentielles pour gagner ce combat.

Nous devons « retrouver » des citoyens capables de penser par eux-mêmes et fiers des valeurs que nous partageons et que nous voulons faire vivre. Il faut se garder des discours simplistes qui attisent les peurs, sèment la haine et, en définitive, servent les extrémistes. On sait trop bien que le nationalisme se solde souvent par la guerre ! Cette facilité serait une catastrophe pour notre pays et ses valeurs.

C'est pourquoi nous devons accueillir, avec discernement bien sûr, ceux qui sont persécutés. La France, patrie des Droits de l'Homme, doit tenir son rang et ne pas donner des arguments aux fondamentalistes qui nous reprochent justement notre égoïsme et notre intolérance.

Nous devons être fiers d'être Français et des valeurs que nous portons. Il faut cesser de se lamenter et de vivre dans la défiance. La France elle est belle avec tous ces visages qui s'entremêlent !

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017.



Louis MARCOT

Etat Civil

NAISSANCE

Louise MARCOT, née le 31 octobre 2016 à Epinal, de Julien et Julie MARCOT, domiciliés 8 chemin de la Flaconnière Druchanois.

Nous présentons tous nos vœux de bonne santé au bébé et nos félicitations aux parents.



DECES

Camille, Joseph GEHIN, né le 19 mars 1927 à VAGNEY, décédé le 08 janvier 2017 à Remiremont

Nous avons également appris le décès de :

Suzanne HAXAIRE née le 29 décembre 1928 à Cleurie, décédée le 22 octobre 2016 à Remiremont

Claire BLAISON, née le 13 août 1933 à Cleurie, décédée le 05 décembre 2016 à Vagney

Toutes nos condoléances aux familles.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 21 novembre 2016

Budget Forêt :

Rectification reversement excédent budgétaire au Budget Principal – décision modificative n° 1

Suite à une nouvelle disposition réglementaire, le Conseil Municipal adopte la décision modificative suivante au Budget Forêt : Chapitre 65 : - 48 297,51 €.

Budget Principal : décision modificative n° 3 – mouvements de crédits

Section de Fonctionnement :

Chapitre 70 (recettes) : + 12 000,00 €
Chapitre 74 (recettes) : + 600,00 €
Chapitre 75 (recettes) : - 47 097,51 €
Chapitre 77 (recettes) : + 1 200,00 €
Chapitre 023 (dépenses) : - 33 297,51 €.

Section d'Investissement :

Chapitre 021 (recettes) : - 33 297,51 €
Chapitre 21 (dépenses) : + 2 200,00 €
Chapitre 23 (dépenses) : - 35 497,51 €.

Agence de l'eau Rhin-Meuse : demande d'aide financière pour la préservation et la restauration de la tourbière de l'étang de l'Abîme

Le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler la subvention relative à ce dossier à hauteur de 15 059 € soit 30% de la dépense prévue hors taxe.

Budget Principal : travaux d'installation d'une alarme de type 4 dans le local scolaire périscolaire – demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

La demande de subvention en 2016, n'ayant pas abouti, le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler la demande relative à ce dossier, pour 2017, pour un montant de 848,00€.

Lotissement du Pré Galland : vente d'une parcelle

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de la parcelle A 1231, d'une surface de 1 067 m² (lot 5), à un jeune couple de Cleurie.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 19 décembre 2016

Syndicat Mixte pour l'Informatisation communale dans le Département des Vosges :

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes d'Auzainvillers et Martigny les Gerbonvaux ainsi que le Syndicat des Eaux de l'Ormont.

Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement non collectif des Vosges :

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune d'Urville et de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers.

Convention d'adhésion au service de médecine préventive du pôle Santé sécurité au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges :

Le Conseil Municipal sollicite le Centre de Gestion des Vosges afin de bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose.

Lotissement « Le Pré Galland » : vente de terrain communal

Le Conseil Municipal accepte la cession d'une parcelle de 86 m² à un couple de Cleurisiens, afin de faciliter l'accès à leur parcelle située en surplomb.

Renouvellement de concession de passage d'une canalisation d'eau potable en forêt communale de Cleurie au profit de la commune de Saint-Amé :

Le Conseil Municipal accepte son renouvellement pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} Janvier 2016.

Communauté de Communes Terre de Granite : restitution d'un bien au bénéfice de la commune de Cleurie

Suite à la fusion prochaine des Communautés de Communes, la compétence optionnelle « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs » est restituée aux communes. Concernant la commune de Cleurie, le terrain multisports lui sera restitué au 1^{er} janvier 2017.

Ecole : demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 400,00 € à l'école, qui correspond aux frais de transport des élèves aux sorties ski de fond et raquettes prévues en janvier et février 2017.

Réunions du Conseil Municipal - Séance du 19 décembre 2016 (suite)

Vote des tarifs communaux 2017 :

Les tarifs communaux pour l'année 2017 seront les suivants :

Distillerie :

Résidents de Cleurie → 10,00 € par jour ; résidents extérieurs → 20,00 € par jour

Bons naissance nouveau-nés : 35,00 €

Heure intervention personnel communal : 45,00 €

Gratification médaille de la famille française : 55,00 €

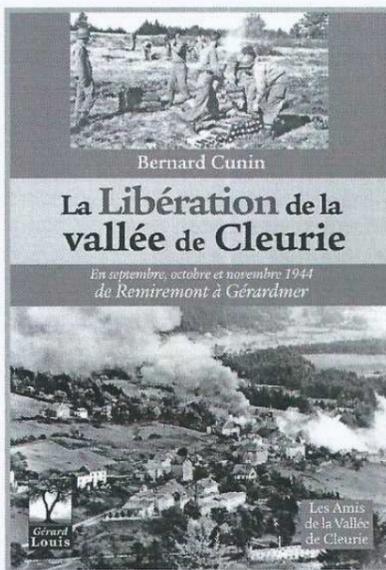
Mille Club :

Résidents de Cleurie : 1 jour → 80,00 € ; 2 jours → 130,00 €

Résidents extérieurs : 1 jour → 130,00 € ; 2 jours → 200,00 €.



Informations diverses



Présentation de l'ouvrage

L'association des Amis de la vallée de Cleurie a publié une seconde édition de l'ouvrage « *La Libération de la vallée de Cleurie de Remiremont à Gérardmer en septembre, octobre et novembre 1944* », d'une part parce que la première édition de 1981 est épuisée depuis longtemps, mais aussi pour intégrer les nombreux témoignages, études, documents et photographies qui sont apparus postérieurement.

Cet ouvrage de 317 pages, qui est agrémenté de nombreuses photographies et de cartes explicatives, est donc nouveau. Il reproduit en outre en annexe le témoignage de plusieurs anciens qui n'étaient en 1944 que des adolescents et ont tenu à faire le récit de ce qu'ils ont vécu, afin que les épreuves endurées soient connues des générations futures. Ces témoignages bouleversants méritaient une diffusion plus large que le cercle familial à l'intention duquel ils avaient été rédigés.

La progression des armées libératrices dans la vallée de Cleurie fut lente, tant a été forte la résistance des Allemands. Bientôt le front se stabilisa devant Le Tholy, qui dû subir pendant plusieurs semaines d'intenses bombardements entraînant victimes et destructions en grand nombre.

Puis vint le temps des pillages, de la déportation et des incendies volontaires. Le commandement allemand avaient en effet décidé de mettre en œuvre une tactique de terre brûlée avant de se replier derrière une ligne de défense construite en amont de Gérardmer.

Ce sont ces épreuves qui, au travers de témoignages recueillis de 1980 à nos jours, sont relatées dans ce nouveau livre. Celui-ci, offert au prix de 22 euros, est disponible à la Mairie de Cleurie et des communes de la vallée, ainsi que dans les librairies des environs.

Je forme le vœu que cet ouvrage fasse connaître aux générations futures ces événements douloureux qui ont tant marqué les habitants de nos villages et permette à celles-ci de mesurer les sacrifices consentis pour notre liberté.

Bernard CUNIN

Un acte de secours remarquable du facteur



Le facteur actuellement en charge de la distribution du courrier notamment sur Cleurie vient d'accomplir un acte de dévouement remarquable au titre des secours à personne en danger. Mérite d'être signalé.

Venant de déposer une lettre dans la boîte idoine d'une octogénaire isolée, surpris par un appel, c'est alors qu'il se dirigea spontanément pour porter secours. Protéger la malheureuse contre le froid, appeler le SAMU prévenir un membre de la famille et, une fois les secours sur place poursuivre la distribution du courrier.

Ce beau geste au profit d'une personne en proie à des souffrances difficilement supportables mérite bien d'être cité en exemple. Compliments à notre facteur Mr Frédéric HOCQUAUX.

Michel THOUVENIN

Informations diverses

Handball club de la vallée de Cleurie et du Tholy

Un club qui évolue...

Le Handball club de la vallée de Cleurie et du Tholy comptait l'an dernier 25 licenciés qui portaient les couleurs de nos deux équipes seniors.

Avec la création de 2 équipes jeunes de moins de 15 ans ainsi que plusieurs recrues en seniors, le club compte cette année 59 licenciés !

En effet, avec la volonté de faire évoluer le club, nous avons organisé courant juin une après-midi handball qui avait été une réussite. Voyant la motivation et la demande de ces jeunes nous avons décidé de créer, pour la saison 2016/2017, une équipe féminine et une équipe masculine de -15 ans.

Pour leur première année, nos équipes jeunes évoluent au niveau départemental. Les entraînements sont mixtes et ont lieu les lundis soir de 17h45 à 19h45.



C'est Hélène LALEVEE et Adrien FRANCOIS qui encadrent les filles et Valentin GREGOIRE qui coache les garçons.

Je tiens à les remercier de leur engagement car sans eux nous n'aurions pas ces équipes.

L'équipe senior féminine sous la houlette d'Hervé THOMAS, toujours fidèle au club, évolue en honneur interdépartemental. Avec 13 licenciées, la saison paraissait plus facile pour nos filles mais le coach doit toujours composer avec les blessures et les obligations professionnelles de ses protégées, ce qui implique des matchs parfois difficiles avec un effectif réduit. Elles espèrent néanmoins jouer les premières places dans leur championnat.

Les seniors masculins qui ont fini invaincus en championnat l'an passé sont toujours en excellence départementale. (Nous étions partis avec 10 points de pénalités, faute d'équipes jeunes et d'arbitres). C'est désormais Didier STROBBE qui entraîne cette équipe avec un effectif de 16 licenciés dont 6 nouveaux joueurs. Beaucoup d'automatismes sont à trouver mais l'équipe vise à nouveau les premières places de leur championnat.

Je tenais à remercier les entraîneurs pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année ainsi que nos arbitres : Adrien MARCOT, Anthony DIEUDONNE et Maël STROBBE qui sont nos Jeunes Arbitres sans oublier Ludovic SANTOS qui s'est dévoué pour arbitrer au nom du club.

Vous pouvez venir essayer lors des entraînements qui ont lieu toutes les semaines, les mercredis et vendredis de 20h à 22h au gymnase du Tholy. Les matchs à domicile ont généralement lieu les samedis soir à partir de 20h alors n'hésitez pas à venir nous encourager.

Pour plus d'informations suivez-nous sur notre page facebook :
Handball Club de la Vallée de Cleurie et du Tholy



Au delà de l'aspect sportif, le handball club c'est aussi une association, qui aime faire vivre la vallée au travers de diverses manifestations. Le repas dansant auquel vous avez pu participer pour la seconde fois, qui sera reconduit l'an prochain ainsi que la marche populaire qui se déroulera le 25 mai prochain dans la vallée.

Alors si vous avez douze ans ou plus, que vous aimez bouger, ou tout simplement faire partie d'une association conviviale, dynamique, avec l'esprit d'équipe n'hésitez pas à venir nous rejoindre !
Pour plus d'informations : Contactez Joris au 06 85 69 39 07.

Le président Joris FETIQUE

Informations diverses (suite)

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Tholy et des environs

Donner son sang peut vraiment sauver des vies. Nous en avons eu un témoignage très émouvant lors d'une soirée organisée au Tholy autour du livre de Josy Arnold, fille de Jeanine Bernard du Tholy.



La maladie (leucémie) de son fils a pu être soignée très tôt car elle fut détectée à l'occasion d'un don de son sang.

Les très nombreuses poches de sang qu'il a reçues (une centaine) lui ont permis de survivre à son traitement.

S'il est sauvé c'est aussi grâce à un don de moelle osseuse.

Pourquoi devenir VEILLEUR DE VIE ?

Le don de moelle osseuse peut sauver des vies. Ce don est un acte volontaire, anonyme et gratuit. En vous inscrivant, vous donnez une chance supplémentaire de guérison à des milliers

de malades. Vous devenez alors VEILLEUR DE VIE.

Comment rejoindre la communauté des 'VEILLEURS DE VIE' ? Il faut s'inscrire,

Soit sur www.dondemoelleosseuse.fr,

Soit en téléphonant au CHU de NANCY : 03 83 15 48 66, et remplir trois conditions :

Avoir plus de 18 ans et moins de 51 ans lors de l'inscription (même si l'on peut rester inscrit et donner sa moelle jusqu'à 60 ans). Être en parfaite santé.

Accepter de répondre à un questionnaire de santé et faire une prise de sang.

En ce qui concerne notre amicale, le bilan pour cette année est de 529 donneurs contre 507 l'an dernier. Merci à vous donneurs, sans qui rien ne serait possible, mais aussi merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces collectes. **Mais nous pouvons encore mieux faire**, vous qui êtes en bonne santé sachez que l'on choisit le moment de donner son sang, mais pas celui d'en recevoir... Les nouveaux horaires des collectes en semaine doivent vous permettre de venir après votre travail. **Parler du don du sang autour de vous. Face aux besoins en produits sanguins, vous pouvez donner votre sang régulièrement mais aussi promouvoir cet acte bénévole et généreux, auprès de votre entourage ou dans votre entreprise.**

COLLECTES DE SANG 2017

AU THOLY

Salle polyvalente :

Le dimanche, le matin

La semaine, l'après-midi

Mardi 28 février 2017

Entre 16h et 19h30

Mardi 16 mai 2017

Entre 16h et 19h30

Dimanche 23 juillet 2017

Entre 8h30 et 12h

Lundi 25 sept. 2017

Entre 15h30 et 19h

Dimanche 3 déc. 2017

Entre 8h30 et 12h



Notre dernière Assemblée Générale a eu lieu à Liézey

Don de sang Don de vie



le 2 avril 2016 où nous avons été très bien reçus par le Maire, Damien Descoups. Une soixantaine de personnes ont participé à cette réunion. Après le bilan de toutes nos activités, nous avons évoqué nos projets pour l'année : Collectes de Sang, Intervention dans le cadre des NAP, participation à la Journée Mondiale des Donneurs de Sang et notre sortie annuelle.

Le Docteur Brullard de l'EFS de Nancy, est intervenu pour nous rappeler l'importance du Don du Sang, car les besoins sont toujours de plus en plus importants. Il a pu répondre aux questions des donneurs. Nous avons remis 23 diplômes et insignes reçus de l'EFS pour remercier les donneurs pour leur fidélité. A l'issue de cette AG, trois personnes de notre comité ont également reçu la Croix de Chevalier du Mérite du Sang pour les 15 ans de travail au sein de l'Amicale : **Éliette David, Marie-Claude Febvet et Michèle Perrin**. Merci à nouveau à vous trois pour votre participation à toutes nos activités dans le cadre de la promotion du Don

du Sang.

Notre sortie annuelle : Nous étions un groupe de 30 personnes pour :

- Découvrir le site de Chèvre-Roche avec comme guide, historien et géologue Daniel Thiriet qui a captivé les participants en contant l'histoire de ce lieu-dit (création, évolution, transformation au cours du temps, faune, flore, composition du sol, tourbière, etc.)
- Visiter le Centre de Géologie 'Terrae Genesis' au Syndicat pour faire la connaissance avec la géologie locale.
- Visiter le secteur du Vieux Saint-Amé et de sa chapelle, avant le repas dans un restaurant voisin, ce fut une journée très instructive, très appréciée de tous.



Le Président, Jean-Pierre Grivel

Informations diverses (suite)

Centre des Restos du Cœur de Vagney

Cette année écoulée a vu le lancement de la 31ème campagne des Restos du Coeur au niveau national et la 28ème au niveau des Vosges.

Une campagne, aux Restos du Coeur, comporte la période d'hiver et la période d'été.

La période d'hiver comporte 16 semaines de décembre à mars au cours desquelles les personnes accueillies et éligibles à l'aide alimentaire au vu de leurs ressources et d'un barème national reçoivent une dotation hebdomadaire.

Pour le Centre de Vagney, nous avons terminé la période d'hiver 2015-2016 avec 97 familles (dont 35 familles monoparentales) Ce nombre est relativement stable depuis 3 ans avec un renouvellement annuel des familles d'environ 30 %.

Ces 97 familles, originaires essentiellement des 12 communes qui entourent le Centre de Vagney (Saulxures/Moselotte, Thiéfosse, Vagney, Le Syndicat, St Amé, Cleurie, La Forge, Le Tholy, Basse-sur-le-Rupt, Gerbamont, Rochesson, Sapois) représentent 198 personnes pour un total de 17 794 équivalents repas servis au cours des 16 semaines d'hiver.



Pour la période d'été, les barèmes d'attribution étant beaucoup plus sévères (barèmes d'hiver divisés par 2), seules les familles en grande difficulté bénéficient d'une aide alimentaire. Cet été 2016, 30 familles ont bénéficié d'une aide, ce qui représente 66 personnes et 5 726 équivalents repas servis.

Pour la campagne 2015-2016, ce sont donc environ 23 500 équivalents repas qui auront été distribués.

A propos de l'origine des aliments distribués, précisons que nous ne dépendons pas de la Banque Alimentaire pour nos approvisionnements.

L'association nationale des Restos du Coeur consacre un budget important pour acquérir des produits de négoce qu'elle répartit ensuite dans toutes les associations départementales des Restos (70 % des besoins).

L'aide européenne (20 %) et les collectes (10 %) complètent cette aide.

Les Restos du Coeur ont aussi pour mission d'aider les personnes accueillies dans d'autres domaines de leur vie quotidienne : la santé, l'emploi, l'accès aux droits... C'est ce qu'on appelle l'aide à la personne.

Cette année, nous avons organisé un déplacement à la médecine préventive pour 28 personnes.

- 5 dossiers de microcrédit ont été instruits et 2 ont abouti.
- 6 personnes ont bénéficié d'ateliers cuisine en partenariat avec le Secours Catholique.
- 25 personnes ont bénéficié d'une séance de théâtre gratuite grâce à la générosité de l'Association d'Education Populaire de Vagney.

Les Restos du Coeur ce n'est pas uniquement une aide alimentaire mais une aide plus globale qui commence par un accueil chaleureux, inconditionnel et une écoute active.

Enfin, dans un souci constant de rendre financièrement possibles nos activités, nous avons organisé le 7 février 2016 un loto qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a permis de rapporter 1 500 € reversés intégralement à l'Association départementale qui doit gérer l'approvisionnement des 26 centres vosgiens et pour cela acheter et entretenir un matériel important (chambre froide, camions équipés pour la distribution des produits surgelés et produits frais).

Rappelons que les inscriptions ont lieu toute l'année mais plus particulièrement deux jours fin novembre.

Les dates sont communiquées aux 12 communes du centre de Vagney et par voie de presse.

Elles sont également affichées sur la porte du **local au 12 bis chemin du Daval à Zainvillers.**

Un grand merci à la commune de Vagney pour la mise à disposition du local.

- Merci :
- aux communes de Vagney et Saulxures-sur-Moselotte qui, la moitié du temps chacune, nous prêtent un véhicule pour aller chercher nos marchandises à Epinal,
 - à toutes les communes qui participent aux frais de gestion du centre,
 - à toutes les personnes qui répondent favorablement aux collectes,
 - et aux commerçants pour leurs dons.

Pour tout renseignement complémentaire (futur bénéficiaire ou futur bénévole), vous pouvez contacter le responsable du Centre de Vagney : Marc RICHARD – tél. 03.29.24.74.47.

Informations diverses (suite)

AMICALE des DONNEURS de SANG BENEVOLES de Vagney et des environs

L'année 2016 a été particulièrement fournie en événements malheureux et douloureux : accidents, maladies et surtout attentats de tous ordres.

Tous ces blessés ont besoin de nous, **DONNEURS DE SANG et BENEVOLES**, de nos **COMMUNES**, pour nous permettre de réaliser nos collectes par les prêts de salles.

Continuons notre action de 18 à 70 ans révolus - **Je donne mon sang.**

Nos actions en 2016 :

- **Assemblée Générale** au Syndicat avec pour invitée **Mme le Docteur Morel**, directrice des prélèvements Nancy.
- **Journée Mondiale du Don du sang** au Girmont. L'amicale de Vagney -environs accompagnée de rando-Vagney était très représentative.
- **Journée des associations** le 10 septembre
- **Téléthon**
- **12 collectes** de sang (à ce jour il en reste trois)



COLLECTES 2017

St Amé : en salle- équipes mobiles de Nancy Salle polyvalente
Lundi 30 janvier 2017 de 8 h 30 à 12 h et 15 h 30 à 19 h
Lundi 3 avril 2017 de 8 h 30 à 12 h et 15 h 30 à 19h

Vagney
Mardi 6 juin 2017 de 8 h 30 à 12 h et 15 h 30 à 19h

Second semestre

Salles polyvalentes

St Amé
Samedi 12 août 2017 de 8 h 30 à 12 h

Vagney
Samedi 12 août 2017 de 15 h à 18 h 30
Dimanche 13 août 2017 de 8 h 30 à 12 h

St Amé
Samedi 18 nov. 2017 de 8 h 30 à 12 h
Samedi 18 nov. 2017 de 15 h à 18 h 30
Dimanche 19 nov. 2017 de 8 h 30 à 12 h

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

<http://vagney.ffdsb.org>

N'oubliez pas notre **Assemblée Générale qui se tiendra le 10 mars 2017 salle communale de Cleurie**, vous y êtes tous invités. Cela nous fait toujours plaisir de voir nos élus à nos côtés, ils nous soutiennent et nous les en remercions.

A chacune et à chacun à vous tous un grand merci et meilleurs vœux pour l'année 2017 !

Le Service Civique, c'est quoi ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation. Le Service civique indemnisé 573 euros net par mois (dont 106 € seulement à la charge de la structure), peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine. Un engagement du Service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Une indemnité de 467,34 € nets par mois est directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 106,31 €, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc).

Les volontaires du Service civique bénéficient d'une protection sociale intégrale. .../

Informations diverses (suite)

.../ **Le Service Civique, c'est quoi ?** (suite)

Un accompagnement pour faciliter le déroulement de la mission est proposé. Il s'agit d'une phase de préparation et d'accompagnement dans la réalisation de la mission, d'une formation civique et citoyenne et d'un appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

Engager un jeune en Service Civique dans sa structure est un moyen de développer son projet associatif, d'expérimenter des actions, tout en donnant la chance à un jeune de s'engager, se rendre utile et prendre confiance en lui en étant actif.

Pour plus d'informations : www.service-civique88.fr <https://www.facebook.com/servicecivique88/>



L'ADMR se veut d'apporter un service de qualité à l'ensemble de la population, sans discrimination aucune, en tout point du territoire, faire vivre ainsi, solidarité, efficacité, disponibilité, écoute, esprit d'entraide, générosité et aussi, créer de l'emploi de proximité.

Elle a su innover, créer de nouvelles prestations, répondant aux besoins de la population.

En plus des services d'aide aux tâches de la vie quotidienne et de l'aide à la personne âgée ou handicapée, l'ADMR propose des services de garde d'enfants à votre domicile, ainsi que des services de transport accompagné : notre chauffeur vous aidera à vous habiller, vous conduira à votre rendez-vous et vous ramènera à votre domicile.

Ce service peut être financé en partie par l'APA ou les caisses complémentaires de retraite ARRCO, AGIRC, qui mettent des chèquiers « CESU sortir plus » à disposition des personnes de plus de 80 ans.

Président	Alain XOLIN	Tél. 03 29 62 12 78
Vice-président	Georges HUMBERT	Tél. 03 29 61 74 40
Trésorier	Gérard CUNAT	Tél. 03 29 23 21 17
Trésorière adjointe	Agnès XOLIN	Tél. 03 29 62 12 78
Secrétaire	Nicole CLAUDE	Tél. 03 29 61 84 77
Responsables service personnes âgées et handicapées	Marie-France MATHIOT Pascale ROBISCHUNG	Tél. 03 29 61 11 03 Tél. 03 29 61 08 32
Responsable famille	Marie-Claude RONJON	Tél. 03 29 61 33 61
Responsable domicile plus	Chantal PETIN	Tél. 03 29 61 32 29
Responsable service mandataire	Bernard CAYRE	Tél. 03 29 62 21 84
Responsable téléassistance	Yannick CLEMENT	Tél. 03 29 61 21 40
Responsables animations	Blandine et Michel PIERREL Nicole CHEVRIER	Tél. 03 29 61 15 47 Tél. 03 29 24 38 65



M Louis Martin apprécie beaucoup Ghislaine

Poème dédié aux bénévoles et salariés

A D M R de Saint- Amé
36 grande rue, 88120 Saint- Amé
Tél 03 29 62 25 12
Permanence Secrétariat :
lundi, vendredi de 9h à 13h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

RENDEZ-VOUS

le dimanche 12 Mars 2017 à midi
Salle polyvalente à Saint- Amé
pour le repas dansant animé par
l'orchestre ALBERTO GARZIA

Dévouement - Humilité - Disponibilité

*Votre mission de bénévole ou de salarié
Est ainsi résumée.
Chaque jour vous oeuvrez
Pour le bien être des administrés
Qui sont fragilisés.
Ce sont souvent des personnes âgées,
A qui vous permettez
De vivre chez elles en toute dignité.
Il faut vous adapter
A toutes les personnalités
Ce n'est pas toujours aisé.
Parfois vous n'êtes pas respectées
Mais le plus souvent vous êtes appréciées.
Vous faites preuve d'une grande générosité.
Et, on ne peut que vous remercier !*

Estelle

Informations diverses (suite)



Mission Locale
DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLÉES

La Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées
Un service pour les jeunes 16/25 ans

Implantée à Remiremont, la Mission Locale a pour but de :

- Faciliter l'accès à l'emploi et l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire)
- **Accompagner** les entreprises dans le **recrutement** des jeunes du territoire
- Assurer un relais de partenaires visant à l'animation territoriale en faveur du public accompagné par la Mission Locale.

La Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées, c'est :

- Plus de **1 600 jeunes** suivis par an
- Plus de **900 entreprises** partenaires
- Une structure qui adapte son offre de service aux besoins des jeunes et des entreprises
- Une équipe de **conseillers professionnels** dédiée à l'accompagnement des jeunes et des entreprises

Les + de la Mission Locale :

- La mise en place d'un **accompagnement global individualisé avec un conseiller référent**
- Un **partenariat** avec les acteurs du territoire dans les domaines de la formation, l'emploi et du social
- Une ouverture sur les projets visant à l'animation territoriale
- L'expertise du tissu économique et professionnel local.

Infos pratiques pour nous contacter : Adresse 8 bis place Jules Méline à Remiremont
Tél : 03 29 62 39 15 E-mail : missionlocale@mlprv.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** (sauf mardi matin) et **13h15 à 17h00**



Forum Mobilité Internationale
(janvier 2016)



Signature accord de partenariat avec
Actua (avril 2016)

Concert de Noël



Pour son 12ème concert de Noël au profit des enfants d'Haïti, la commission culture a accueilli le 10 décembre en l'église de Julienrupt le groupe TRIO VIAN. Il nous a fait partager un moment de rencontre poétique avec des chansons de Boris Vian. Elle vous remercie de votre présence et de votre générosité.

René PERRY

Exposition - Thème de l'année : le jouet

Pour faire suite aux chapeaux, le thème floral de l'année 2017 sera le jouet.

Pour découvrir cet univers une exposition se prépare. Elle est prévue les 4 et 5 mars au Mille Club. La commission culture recherche pour animer celle-ci des jouets d'antan, particuliers, singuliers de par leur originalité. Merci de prendre contact soit en mairie ou René PERRY au 06/85/96/03/28.



Informations diverses (suite)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE CLEURIE



HALLOWEEN - Le samedi après-midi 29 Octobre, l'association des parents d'élèves de Cleurie a organisé une fête d'Halloween au mille club. 28 enfants étaient présents (soit 1/3 de l'effectif de l'école), avec goûter aux couleurs d'Halloween réalisé par les parents, les bonbons et la musique étaient aussi au rendez-vous.

Les enfants ont voté pour le meilleur déguisement, les trois 1ers enfants des maternelles et les trois 1ers du primaire ont gagné des lots. Une entrée au parc Bol d'air pour les premiers, une entrée au cinéma de Vagny pour les seconds, et un jeu pour les troisièmes, l'ensemble offert par l'APE.

Nous remercions les parents présents.

Animations de l'année :

- Dimanche après-midi 26 février : Loto au mille club
- Courant mars : commande des fleurs d'été avec distribution courant mai (les papiers seront distribués dans les boîtes aux lettres comme chaque année)
- Dimanche 2 avril : vide-greniers
- Samedi 15 Avril : Chasse à l'oeuf dans la cour pour les enfants de l'école
- Samedi 1er Juillet : repas de fin d'année

Visite de Saint-Nicolas et Père Fouettard à l'école de Cleurie. Avec distribution de brioches, chocolats et clémentines... Les enfants ont donné des dessins et chanté des chansons.



Jonathan EVE, Trésorier

👉 Nouveau jour de collecte des ordures ménagères depuis le 1er janvier 2017 sur la commune de Cleurie : **le MERCREDI**

DATES A RETENIR

- 17 février 2017 : présentation du DVD sur le fleurissement 2016 à 19h00 au mille club.
- 26 février 2017 à 14h00 : **LOTO** au Mille Club organisé par l'association des parents d'élèves
- 04 et 05 mars 2017 : **EXPOSITION** sur le jouet au Mille club
- 02 avril 2017 : **VIDE-GRENIERS** à Cleurie, organisé par l'association des parents d'élèves
- 23 avril 2017 :
 - repas des seniors à Saint-Amé
 - 1er tour des élections présidentielles
- 07 mai 2017 : 2ème tour des élections présidentielles
- Théâtre « Tranches de bluff » Salle polyvalente de Le Tholy les 11, 17, 18, 24 et 25 mars à 20h30



Activités Association familiale intercommunale pour 2017

- Assemblée générale le vendredi 03 mars 2017 à 20h15 - Salle des Kyriolés à Saint-Amé
- Sortie raquettes le dimanche 05 mars 2017 - repas au refuge du Sotré
- Vente des réalisations du groupe ESF de St-Amé - samedi 8 avril de 9 à 18h salle des Kyriolés à Saint-Amé
- Tournoi de Karting - dimanche 23 avril après-midi
- Journée à Fraispertuis - mercredi 12 avril
- Sortie familiale - dimanche 2 juillet Center Park Sarrebourg
- Vide-greniers - dimanche 27 septembre à Le Syndicat
- Soirée ALE Familles - samedi 18 novembre salle des Kyriolés à Saint-Amé
- Groupes ESF : les jeudis après-midi de 14 à 16h30 salle Kyriolés à Saint-Amé ou ancienne école Rain Brice